



Cotisations CARMF - demande de prescription

Par **Jeire**, le **09/06/2019** à **11:41**

Bonjour, J'ai besoin d'aide!!!! Je suis médecin généraliste ayant un parcours mixte en libéral et salarié depuis 2008. J'ai eu des interruptions dans mon activité (intervention chirurgicale en 2011), aussi perte des revenus, car pas assez de patients ce qui m'a obligé de partir en salarié entre 2014 et 2018, et selon la loi, je suis obligée pour toute activité libérale d'être affiliée à la CARMF qui me reclament des cotisations (partielles) depuis 2010!! J'aimerais savoir s'il y aurait une prescription pour des "dettes" si anciennes, car je me suis à peine réinstallée en libéral depuis 2 mois, et ils ont déjà envoyé un huissier de justice qui a fait saisie sur mon compte bancaire. Sachant que j'ai déjà demandé par écrit à la CARMF une dérogation de cotisation pour l'année 2019 concernant ma nouvelle installation, ce qu'ils ont accepté, vu que je suis en train de rétablir une nouvelle liste de patients dans une zone déficitaire en Généralistes, une situation vraiment désastreuse ! Je ne suis pas en mesure de payer 30,000 euros en début d'activité, même échalonée, je trouve cela injuste, c'est un harcèlement qui va certainement m'étouffer l'activité à peine comencée. Un grand merci pour votre réponse impartielle, je ne sais pas à qui m'adresser..... 09/06/2019

[1](#)